



## DESTINATAIRES :

- MM les Présidents et membres des Bureaux Techniques Nationaux
- MM les Présidents des Bureaux Techniques Régionaux **pour diffusion aux personnes concernées**
- Les présents et excusés (cités ci-dessous)

## Copie pour information :

- MM M. VION – F. SAGUEZ – D. LOISON
- MM les Présidents des Comités de Ski
- Le siège des Comités de Ski
- FAE
- AGIL INFORMATIQUE, VOLA

Nos Réf : BR/MF N° 62018

Anancy le 21 décembre 2017

## **COMPTE RENDU DES REUNIONS TECHNIQUES DE LA COMMISSION NATIONALE REGLES ET CONTROLES Samedi 11 novembre 2017 à Anancy**

### Compte rendu de la réunion plénière (09h00)

**Présents** : AIRENTI Bernard, BASTIEN Maurice (MB), BERTOT Guillaume (BO), BERTRANUC Michel (PE), BLANC Marcel (AP), BORNAT Pierre (SA), BURDIN Robert (SA), CACHAT Pierre (MB), CHEVALIER Christophe (DA), CLARINO Roger (MB), COLOMBAN Yvon (AU), CORTINOVIS Joseph (MB), COSTERG Jean Lou (SA), COURTOIS Rémy (SA), CRETIN-MAITENAZ Robert (MJ), DEBART Jean-Louis (MB), DHEYRIAT Fabienne (SA), DIXON Neils (MJ), DODIN Yves (MV), DURAND POUURET Gérard (DA), FAVROT Jean-Philippe (DA), FIUS Jordi (AND), FLEURY Bruno (FFS), FRAISSE Philippe (DA), GALY Geneviève (PE), GOUJON Jean Baptiste (FZ), GOULESQUE Audrey (AU), GROSPIRON Roger (MJ), GUERINDON Philippe (MB), GUIGNIER Claude (DA), HABERER Bernard (MV), HAMM Michel (MV), HUARD Anael (FFS), ISAMBERT Francis (AP), JANIN BERTOT Christel (BO), LALLOZ Daniel (AU), LEFEVRE Jean Paul (IF), LEFEVRE Sylviane (IF), LEICHER Roland (MV), LESIEUR Richard (FFS), LEVRIER François (MJ), MACHEREL Claude (MJ), MASCIA Mario (SA), MIRASSOU Jean Michel (PO), MORAT Gilles (SA), NUSSBAUM Gérard (MV), OLIVIER François (CA), OLLSON Nathalie (AP), ORECCHIA Philippe (CA), PASCAL Michel (SA), PICQ Didier (DA), PIROG Jean Claude (CE), QUADRIGA Jean-Claude (PE), RAMIERE Bernard (SA), RIBET Noël (AP), ROSIER Christophe (AP), ROUSSEAU Jacky (MJ), ROUSTAIN Jean Paul (SA), SAGUEZ Fabien (FFS), SALVI Franck (SA), SANDRIN Stéphane (AU), SERVAIS Raymond (OU), TAP Serge (PE), TARDOS Georges (PE), TARDOS Jérôme (PE), TISSOT Eve (MJ), TRACHSEL William (MJ), VASSALLO Christophe (MB), VERGNE François (MB), VIGREUX Jean Charles (SA), VINCENDET Claude (SA), VION Michel (FFS), VISA Carles (AND), VITTOZ Stéphane (MB), ZANCANARO Jérôme (MB)

### **Excusés** :

CLET Daniel, DUMONT Christian, FINE Laurence, FROSSARD Christian, GALINIER Joe, GUILLAUME Sylvain, LALLOZ Martine, MARGUE Anne, MAZZEGA Gilles, PETIT Dominique, PIGELET GREVY Anne Chantal, PREALPATO Jean Gilles, TOURET Jean Pierre, TRILLING Walter

**Absents** : BAILLY Pierre, CHAPUIS Dominique, MARTIN Jean Yves, REMY Patrick, ROYDOR Patrice, SAINT RAYMOND Robert

## Accueil de Bernard RAMIERE :

Après avoir accueilli l'ensemble des participants, Bernard RAMIERE remercie de leur présence :

Monsieur **Michel VION** Président de la Fédération Française de Ski.

Monsieur **Fabien SAGUEZ** Directeur Technique National.

Monsieur **Bernard AIRENTI** Directeur départemental de la sécurité intérieure et de la protection civile du département de la SAVOIE.

Messieurs **Carles VISA** et **Jordi FJUS** de la Fédération Andorrane de Ski.

Le rapport moral aussi succinct que sincère qu'il a délivré met en évidence le travail réalisé durant les quatre années de la mandature qui s'achève tout en soulignant son étroite collaboration avec Yvon COLOMBAN et l'ensemble des services de la Fédération.

Regrettant les absences – certes excusées – des Bureaux Techniques Ski Freestyle et Ski de Vitesse, Bernard RAMIERE propose d'aborder l'ordre du jour.

## Informations de la Commission

### Corps arbitral :

Les effectifs de notre Corps Arbitral n'ont pas subi de modifications profondes. Seul le Ski Alpin maintient un niveau élevé de Juges grâce à l'apport – il faut le dire – des nominations faites dans le cadre de l'UF Pratique Compétitive.

Les clubs rencontrent toujours autant de mal à susciter des vocations et ce, malgré l'investissement sans faille de leurs dirigeants.

### Les formations : Référentiels – Calendrier des formations – Outils :

Le volet « formation », tant initiale que continue, est un des atouts majeurs de notre commission ; les démarches sont grandement simplifiées depuis l'apparition :

- D'un Référentiel des formations qui est un véritable dictionnaire.
- D'un Calendrier de ces formations
- De visuels attractifs et utiles mis à jour périodiquement.

Soyez curieux, parlez-en, continuez d'utiliser ces Outils et faites-nous part de vos besoins spécifiques.

### Evolution du Brevet de chronométrateur :

Cette qualification très importante n'est actuellement pas accompagnée des connaissances que nécessite le traitement d'épreuves autant diverses que différentes ; **à compter de ce jour le brevet évoluera donc dans les conditions fixées en Annexe.**

Pour ceux qui sont concernés Stéphane SANDRIN réunira son groupe d'Experts à partir de 16h00.

### Prospectives d'évolution du site FFS :

Une réunion initiée par David LOISON a eu lieu ici même, vendredi 3 novembre. Elle avait pour thème « **du Calendrier aux Palmarès - Bilan et perspectives de la gestion des courses FFS** » Il s'agit en fait d'avoir une réflexion sur le traitement à court, moyen et long terme de nos épreuves eu égard aux avancées technologiques. La synthèse de cette réunion en cours de rédaction vous parviendra sous peu.

### Retour sur la Réunion de la Commission Sécurité :

Cette réunion très vivante a été suivie par une trentaine de personnes, les débats y ont été riches et passionnants, merci à Sylviane LEBFEVRE, Claude VINCENDET, Jean Lou COSTERG et Bruno FLEURY d'avoir si bien choisi leurs intervenants.

### Intervention de Monsieur Michel VION :

Le Président a souligné la bonne place de la Fédération dans un contexte difficile certes, mais plus encore lorsque les conditions d'enneigement sont précaires et que le nombre de licenciés n'évolue pas ; la concurrence d'autres Fédérations ne favorise pas non plus le développement du nombre de licenciés.

Même si le bénévolat n'est pas toujours aisé, il faut rendre nos offres plus attractives, notamment envers les clubs de Ski Loisir. Le succès des Parcours Ski Forme en est un bel exemple.

L'accent a été mis sur l'évènementiel avec les 12 Coupes du Monde organisées en France cette saison et la candidature aux mondiaux de 2023 présentée par les stations de COURCHEVEL et de MERIBEL.

Il faut se battre sur le terrain de la pratique Compétitive, c'est le domaine de la FFS.

Enfin, il convient de se préparer pour la prochaine mandature, à un élargissement de la parité des sexes dans les instances représentatives.

### Intervention de Monsieur Bernard AIRENTI :

Bien qu'étant intervenu très longuement lors de la réunion de la Commission Sécurité, Bernard AIRENTI a accepté de revenir sur des sujets tels que :

- Définition du domaine skiable.
- Responsabilité du maire de par son pouvoir de police.
- Le Club des Sports (responsabilités, obligation de prudence et de discernement, traçabilité, entraînements sur pistes ouvertes)
- Stades de compétitions
- Les entraînements sur pistes ouvertes.

Les sujets abordés lors de l'intervention de M. Bernard AIRENTI sont à retrouver dans le compte rendu de la Commission Sécurité du 10.11.2017.

Nous vous demandons d'en faire un écho le plus large possible.

### **Intervention de Monsieur Bruno FLEURY**

Répondant à une question, émanant de Roland LEICHER pour le Comité de Ski Massif Vosges, relative à la mise en place du nouveau règlement disciplinaire FFS, qui précise qu'on ne peut plus adresser d'avertissement à l'exception des décisions prises sur le terrain par un Jury de Compétition.

- Le sport n'échappe plus à la société civile, et une décision est juste si son fondement est solide.
- Une décision est longue à prendre, il faut réunir des éléments probants.
- Une décision de sanction doit être fondée sur le droit et accepter ceux de la défense.
- L'avertissement est déjà une sanction !
- Les décisions prises sur le terrain par un Jury doivent faire l'objet d'une inscription sur un Procès-Verbal (disqualifications ....)
- Il ne faut pas occulter la possibilité d'un appel.
- Attention au LIVE, il faudra bien préciser qu'un résultat ainsi diffusé n'est que provisoire et officieux.

### **Intervention de Monsieur Fabien SAGUEZ**

Le DTN a adressé à l'assemblée un message dans lequel il a tenu à fixer des objectifs et des échéances :

- Un total de 20 médailles à l'issue des prochains JO d'hiver de PyeongChang est possible.
- Une réflexion sur la stratégie à l'horizon 2018/2023 sera abordée dès le printemps avec les directeurs sportifs dans le cadre du PPF (Projet de Performances Fédérales)

### **Rapports des groupes de travail organisés lors de cette journée**

Ces rapports font l'objet de relevés de décision ou de comptes rendus annexés au présent document.

Avant de lever la séance et d'inviter l'assistance à rejoindre les salles des différentes réunions techniques, Bernard RAMIERE félicite les récipiendaires des Trophées 2017 de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) et invite les présidents de BTR à lui faire dorénavant leurs propositions.

Les félicitations et encouragements sont alors transmis à **Pierre BAILLY** (SAUT) pour la catégorie Elite (le Trophée lui sera remis par Franck SALVI) et à **Christophe CHEVALIER** (BIATHLON) pour la catégorie Espoir.

Le rapporteur,  
**Michel PASCAL**

Le Président de la Commission  
« Règles et Contrôles »,  
**Bernard RAMIERE**

## RELEVES DE DECISIONS des réunions suivantes qui se sont déroulées au cours de la journée :

- Bureaux Techniques Nationaux Alpin et Télémark
- Bureau Technique National Nordique
- Bureau Technique National Snowboard

### Relevé de décisions du **Bureau Technique National Alpin et Télémark** lors des Réunions Techniques de la Commission Nationale Règles et Contrôles le samedi 11 novembre 2017 à ANNECY

**Intervenants** : MM. Pierre BORNAT, Bruno FLEURY, Jean-Loup COSTERG, Bernard RAMIERE

**Présents** : BASTIEN Maurice (MB), BERTOT Guillaume (BO), BERTRANUC Michel (PE), BLANC Marcel (AP), BORNAT Pierre (SA), BURDIN Robert (SA), CACHAT Pierre (MB), CLARINO Roger (MB), CORTINOVIS Joseph (MB), COSTERG Jean Lou (SA), COURTOIS Rémy (SA), DEBART JEAN-Louis (MB), DIXON Neils (MJ), DODIN Yves (MV), FIUS Jordi (AND), FLEURY Bruno (FFS), FRAISSE Philippe (DA), GOUJON Jean Baptiste (FZ), GOULESQUE Audrey (AU), GROSPIRON Roger (MJ), GUERINDON Philippe (MB), GUIGNIER Claude (DA), ISAMBERT Francis (AP), JANIN BERTOT Christel (BO), LALLOZ Daniel (AU), LEFEVRE Jean Paul (IF), LEFEVRE Sylviane (IF), LEICHER Roland (MV), LESIEUR Richard (FFS), LEVRIER François (MJ), MACHEREL Claude (MJ), MARTIN Jean Yves (LY), MASCIA Mario (SA), MIRASSOU Jean Michel (PO), OLLSON Nathalie (AP), ORECCHIA Philippe (CA), PASCAL Michel (SA), PICQ Didier (DA), PIROG Jean Claude (CE), QUADRIGA Jean-Claude (PE), RAMIERE Bernard (SA), RIBET Noël (AP), ROSIER Christophe (AP), ROUSSEAU Jacky (MJ), SERVAIS Raymond (OU), TAP Serge (PE), TARDOS Georges (PE), TARDOS Jérôme (PE), TISSOT Eve (MJ), VINCENDET Claude (SA), VISA Carles (AND), ZANCANARO Jérôme (MB)

**Absents excusés** : Joe GALINIER, Gilles MAZZEGA, Anne-Chantal PIGELET

**1<sup>ère</sup> partie 10h30 - 12h30**

**Ouverture de la séance après approbation du compte rendu de la réunion du 7/11/2016**

#### **A) Informations apportées par le Bureau Technique National :**

##### **1. Pierre BORNAT**

##### **Retour sur les réunions FIS de ZURICH 2017 :**

- ✓ Débat autour des points FIS : aujourd'hui 2 résultats par discipline → proposition de retenir 5 résultats → **rejetée** mais simulation de calculs en parallèle durant cette saison.
- ✓ Difficultés pour les traceurs de respecter la règle « Nombre de portes/dénivelés » car on ne prend pas en compte la longueur. Une étude est en cours aux Etats Unis visant à ne retenir qu'une distance entre portes.
- ✓ Retour au Radius 30 m des skis de GS Hommes.

##### **Validation par le BTN :**

Il convient de laisser l'ouverture pour les U18 et plus en GS (réponse à la question du Comité de ski du Mont Blanc).

Le radius des skis de GS utilisé en Grands Prix par des Hommes U18 et plus sera ramené à 23 pour une longueur de 185 cm (+ ou - 5 cm) ; **APPLICATION IMMEDIATE**

## 2. Pierre BORNAT

- ✓ La règle concernant les **LIFTERS** étant trop contraignante et difficile à appliquer, il est proposé de l'abroger :

### **Validation par le BTN :**

Devant la complexité d'application de la règle relative à l'utilisation des LIFTERS, cette mesure est abrogée : **APPLICATION IMMEDIATE**

## 3. Bernard RAMIERE

### **Port du casque pour les catégories inférieures aux U14 :**

- ✓ Le règlement relatif au port du casque pour les Catégories inférieures aux U14 est diversement appliqué par les comités, les districts et les clubs. Il convient de consulter les représentants de comités et de statuer.

### **Validation par le BTN :**

### **APPLICATION NOVEMBRE 2018**

Les catégories U8, U10, U12 et l'ensemble des participants aux Courses de Promotion devront porter :

En ce qui concerne le SG et GS (pas de DH pour ces catégories ni de SG pour les U8) :

- Un casque intégral à couvertures d'oreilles rigides - répondant à la norme CE EN 1077:2007 (Classe A)

En ce qui concerne le SL:

- Le modèle de Casque prévu pour le SG et GS ou un casque Intégral à couvertures d'oreilles souples - répondant à la norme CE EN 1077:2007 (Classe B)

## 4. Pierre BORNAT

- ✓ L'évolution éventuelle des règles concernant le rajeunissement des catégories est reportée, même si cela pose des problèmes du point de vue scolarité, c'est la règle de la sagesse qui s'impose.

## 5. Bernard RAMIERE (DT FIS)

Retenue par ailleurs, Anne-Chantal PIGELET adresse à l'assemblée ses vœux de félicitations et d'encouragements pour les tâches ingrates accomplies par tous ; le bilan des effectifs est présenté : la FFS compte dans ses rangs 46 Délégués Techniques Internationaux. Le dernier séminaire a eu lieu les 14 et 15 octobre à VAL CENIS où 1 candidat (Christophe DEPOILLY) a participé brillamment aux épreuves écrites.

## 6. Bernard RAMIERE (Organisation des courses FFS)

- ✓ La réécriture des [règlements en ligne](#) a permis leur réactualisation.
- ✓ Le nombre maximal de participants (Dames + Hommes) est fixé à 180.
- ✓ L'organisateur d'une épreuve FFS ne peut être qu'un Club FFS, un regroupement de Clubs FFS, un Comité de Ski, un Comité Départemental ou la FFS ce n'est qu'après consultation de ces structures qu'il peut être fait appel à l'ESF locale.

## B) Présentation de l'activité TELEMAR :

Lors de la reprise des débats David Neil DIXON présente les différentes épreuves pratiquées en Télémart.

Ce fut une découverte pour certains et un agréable moment pour tous.

L'occasion a été de rappeler le Tronc Commun existant pour l'accès au brevet de DT entre le Ski Alpin et le Télémart.

## C) Compléments d'Informations apportées par le Bureau Technique National Alpin :

### 7. Bruno FLEURY : Présence d'ouvreur au départ des courses

L'Organisateur est tenu de mettre à disposition au moins 3 ouvriers qui sont considérés comme faisant partie du Comité d'Organisation.

- Leur passage permet de renseigner le Jury sur les conditions du tracé à vitesse de course.
- Les coureurs dits « à étoiles (\*) » peuvent être tirés au sort en l'absence d'ouvriers.
- Attention à l'équipement des ouvriers (protections individuelles) skis et dossards.
- Attention à ce que les ouvriers restent sur leur « terrain de jeu » en termes de dénivelés et nombre de portes.

### 8. Richard LESIEUR et Jean Louis DEBART (Le Circuit Citadin)

Le circuit est en « bonne santé », il intéresse de plus en plus les populations Alpines comme Citadines mais aussi les structures privées.

Pour y participer il ne faut pas avoir moins de 20 points FIS en Technique et moins de 15 points FIS en Vitesse.

Le Circuit National concerne les U14 et U16 et se situe entre les niveaux Coupes de Bronze et Coupes d'Argent.

### 9. Didier PICQ (Le Circuit Esprit Racing)

Ce circuit est bien en place en ce qui concerne les ex MASTERS qui ont été rejoints par les U30. Une Coupe de France se déroule sur les 3 gros comités du massif alpins, le massif des Vosges ayant son propre circuit.

- La question est posée quant à la désignation des DT sur ces épreuves du fait de la spécificité de la réglementation de ces circuits.

- Quid des coureurs ex CORPOS ? en l'absence d'Eric MOREL, la question reste en suspend.

## 10. Jean Lou COSTERG : Homologation des Pistes

- Une **Piste de Repli** n'existe pas ; **le terme même doit être banni de notre langage.**
- Il convient d'**être vigilant** et bien faire attention aux installations mises en place par les services des pistes.
- Le DT doit prendre connaissance du dossier d'homologation afin de saisir les consignes de sécurité qu'il peut renfermer.
- Il est demandé que le dossier fasse mention de la couverture GSM de la piste - si elle existe au moment de son homologation.
- On ne rappellera jamais assez que les filets Cannes ne sont pas des filets de protection mais des filets de délimitation dont l'utilisation doit être faite avec intelligence et discernement.

## D) Informations diverses

Bernard RAMIERE : Circuits de compétitions et des pénalités de course.

- ✓ Les Circuits de Compétitions 2017 / 2018
- ✓ Ajustement des valeurs de pénalités mini toujours dans l'optique d'une mise en valeur du point FFS
- ✓ Création de 4 niveaux supplémentaires (ARG\_U16, ARG\_U14, NCIT-U16, NCIT-U14)
- ✓ Rétablissement de la pénalité mini de 50 points pour les « U18>Masters »

L'ensemble de ces dispositions est disponible à la rubrique « [Règlements](#) » de l'onglet « SKI ALPIN » sur le site [ffs.fr](http://ffs.fr)

- ✓ Les courses « niveau R\_PO » sont des Coupes d'Argent concernant les U12. Elles donnent lieu à l'attribution de pénalités appliquées à raison de 2 épreuves maxi par comité. Les finales du GIRSA rentrent dans ce cas de figure si l'un des comités du GIRSA n'a pas associé ce niveau sur l'une de ces épreuves régionales. En réponse à la demande du comité de ski Alpes Provence, ce niveau d'épreuve peut n'être attribué qu'à 2 épreuves concernant les U12 2<sup>ème</sup> année (année 2006 cette saison).

Clôture des débats à 16h30

Etabli par :  
Michel PASCAL

Vérifié par :  
Bernard RAMIERE



Réunion du **Bureau Technique National Nordique** lors des  
Réunions Techniques de la Commission Nationale Règles et Contrôles  
le 11 Novembre 2017 à ANNECY.

**Intervenants** : MM Franck SALVI, Christophe VASSALLO, Anaël HUARD

**Présents** :

CHEVALIER Christophe (DA), COLOMBAN Yvon (AU), CRETIN-MAITENAZ Robert (MJ), DHEYRIAT Fabienne (SA), DURAND POUURET Gérard (DA), FAVROT Jean-Philippe (DA), GALY Geneviève (PE), HABERER Bernard (MV), HAMM Michel (MV), HUARD Anaël (FFS), MORAT Gilles (SA), NUSSBAUM Gérard (MV), ROUSTAIN Jean Paul (SA), SALVI Franck (SA), SANDRIN Stéphane (AU), TRACHSEL William (MJ), VASSALLO Christophe (MB), VERGNE François (MB), VITTOZ Stéphane (MB)

**Absents excusés** : Christian DUMONT, Laurence FINE, Christian FROSSARD

**SAUT SPECIAL & COMBINE NORDIQUE**

**1 - Les catégories :**

- Création de la catégorie U7 (important pour les compétitions de promotion régionales)
- Les catégories féminines sont redéfinies après chaque saison selon la population. Pour la saison 2018, les catégories filles seront identiques aux garçons.
- **Sur chaque compétition, les athlètes de catégories supérieures sont autorisés à concourir dans une épreuve OPEN.**

**2 - Les épreuves féminines :**

- Toutes les épreuves de Saut et de Combiné Nordique sont mixtes. La correspondance Tremplins/Catégories est adaptée aux épreuves féminines.
- Les compétitions par équipes sont sans distinction de genre.
- Le nombre de Dames pris en compte dans les classements par comité augmente progressivement afin d'inciter les comités au recrutement d'athlètes féminines.  
Par exemple, le Challenge d'été qui prenait en compte 2 Hommes par catégorie (U11, U13, U15 et U17), prend maintenant, en plus, une Dame par catégorie. Soit 8 Hommes et 4 Dames.
- Titre Combiné Nordique féminin : cela concerne uniquement les U15.
- Pas de titre U20 en saut

**3 - Les disqualifications :**

- Nous avons très peu de cas de disqualification.
- Tolérance dans les petites catégories : mise en conformité jusqu'à la fin de la manche.
- Réflexion sur la mise en place de sanction pour le coach plutôt que l'athlète dans les petites catégories.

#### **4 - Le calendrier**

- Cet hiver le calendrier est construit sur la base des propositions des techniciens.
- Un programme type, adapté aux contraintes des organisateurs, est proposé.
- Le calendrier d'hiver et d'été dense (sans le Comité de Ski du Jura). 16 compétitions cet été !
- La validation finale du calendrier est toujours aussi fastidieuse et tardive (Ce problème se réglera en commission nationale le 18/11/2017)

#### **5 - Homologation de tremplins :**

- Les stades traditionnels sont rénovés ou en cours de rénovation.
- Nous retrouvons progressivement le nombre de tremplins homologués que nous avions en 2000.
- L'homologation FIS des tremplins suivants a eu lieu : Autrans, tremplin de 60m (Winter School Games 2018) et tremplin de Chaux Neuve (OPA Saut et Combiné Nordique dames).
- Il faut encore réhabiliter les grands tremplins d'Autrans et Chamonix pour accueillir des compétitions internationales.

#### **6 - Vidéo mesure :**

- Le système de vidéo mesure est simple à mettre en œuvre et fiable. Il est maintenant connecté à FFSSKI (comme un chronomètre)
- Deux gestionnaires Vidéo sont autonomes à ce jour sur la partie installation et paramétrage (1 au Comité de ski de SAVOIE et 1 au Comité de Ski du Massif des Vosges). Objectif = 1 par Comité
- Une dizaine de personnes sont capables d'utiliser ce système lorsqu'il est installé et paramétré. Objectif = 2 par organisateur
- Les modalités de validation du diplôme doivent être formalisées afin de pouvoir attribuer un brevet.

#### **7 - Logiciel de courses « FFSSKI »**

- Les compétitions pourront être gérées en live.
- La saisie des notes de style par tablette, téléphone, PC ou Raspberry . Pour des raisons pratiques, la préférence est donnée aux tablettes et aux Raspberry.
- L'opérateur informatique devient le chef d'orchestre de la gestion de course.
- La formation de tous les officiels est nécessaire.
- Il est important d'avoir plus d'opérateurs informatiques par organisateurs.

#### **8 - Gestion des compétitions**

- Toujours pas assez de rigueur sur les inscriptions des concurrents et officiels. La mise en place de la facturation des inscriptions est erronée.
- Mise en place de la rotation des DT sur les sites.
- La formation des DT doit être renforcée.

*Nous devons séparer le rapport du DT de l'homologation*

## BIATHLON

### 1 - Projets mis en action :

- Un nouveau protocole de fartage : fonctionne très bien
- L'utilisation des transpondeurs : très satisfaits du matériel
- L'augmentation des tarifs d'inscription : idem ski de fond
- La nouvelle composition des relais aux Chpt de France
- Les résultats : podium scratch si regroupement des catégories
- Les compétitions d'été 2017 :  
Biathlon Summer Tour 1 (ARÇON - MJ) : En commun avec le ski de fond d'été, un très beau succès  
Biathlon Summer Tour 2 (LA FECLAZ - SA) également un très beau succès.

### 2 - Actions en cours :

- La mise à jour des pénalités de courses U16 : 90 pts pour Dames et Hommes
- La mise à jour des pénalités minimum sur les épreuves internationales
- La mise en place d'un cadre pour le développement du biathlon loisir
- L'ajout d'une règle spécifique dans le règlement des courses de promotion pour le Biathlon (\*)
- La mise en place d'un règlement intérieur commun pour les sites de biathlon
- La mise en place d'un certificat de conformité pour les pas de tir de biathlon

### 3 - Saison 2017-2018

- Le calendrier national a été très difficile à mettre en place (manque cruel d'organisateur)
- La nomination des Délégués Techniques et Délégués Techniques Adjointes confirmée (17 DT/DTA vont officier cette saison)
- Le PNJ/Formation des cadres : fonctionne bien et souhaite de maintenir ces actions

### 4 - Formations : succès de ces formations

- La mise en place d'une formation de chronométreurs, issues des clubs, à la gestion de l'utilisation des transpondeurs (\*)
- La formation «Initiateur Tir 10m Biathlon» : 578 personnes formées depuis 2006 (moy 48/an)
- La formation «Accompagnateur de Tir 50m Biathlon» : 177 personnes formées depuis 2015 (moy 59/an)
- La formation «MF2 Biathlon» : 101 personnes formées depuis 2008 (moy 10/an) (\*)

(\*) Voir « Points abordés devant faire l'objet d'une validation par la Commission Règles et Contrôles »

## SKI DE FOND

### 1 - Bilan de la saison 2016-17 :

- Le calendrier a été bouclé moins difficilement que prévu. Certains comités d'organisation ont eu quelques lacunes sur des postes-clés (DE, Chef de piste).
- Le Pool Délégué Technique - Délégué Technique Adjoint : bon bilan, continuité au fil de l'hiver, adéquation entre attentes des équipes et fonctionnement du jury.

- Le chronométrage : le pool de chronométreurs fonctionne. Mais attention à la concurrence vis-à-vis des professionnels.

## **2- Hiver 2017-18**

- Le calendrier : candidatures suffisantes, beaucoup de candidats surtout pour les U16.
- La journée de formation des DT et DE se déroulera le 24.11.2017.
- L'accent sera mis sur la formation des responsables de secteurs (chef de piste, de stade, du contrôle...)

## **3 - Modifications règlementaires 2017**

- Le DE doit être juge de compétition.
- Le CTS local devra être partie prenante de tous les travaux préparatoires de l'organisateur
- Les droits d'inscription des concurrents : Individuelle : 10 - 8 ou 6€ en fonction de la catégorie - Equipe : 20€ par Equipe.
- Le non-respect des consignes d'inscription des concurrents peut entraîner une amende.
- Le sur classements/sous classements :
  - Une seule règle : 1 par équipe (sauf pour les U12 en U14 lors des Championnats de France de relais par club)
- Le Championnat de France U16 - 4 étapes, 6 courses individuelles, 4 comptent pour le classement général.
- Les relais (U16/Clubs/Comités) : 1 podium de la course + 1 podium des Championnats de France.
- Un podium scratch sera fait s'il y a un regroupement de catégories.
- Le Marathon Ski Tour : Nouveau barème plus dégressif : classement général = addition de tous les points marqués.
- Le classement par clubs « Samse National Tour » est en réflexion car le logiciel de course FFSSKI n'est pas en mesure d'appliquer la règle actuelle.

## **4 - Les sanctions :**

- Le « Décision chart » FIS est une bonne base de réflexion pour le jury. Il va être traduit en français.
- Une harmonisation des sanctions, en fonction des catégories.
- Le suivi des cartons jaunes : uniquement au niveau national.

## **5 - Le style CL :**

- L'importance du traçage !
- La taille des bâtons : beaucoup de contrôles, uniquement des erreurs « d'inattention ».
- La délimitation des portions de piste avec « pas alternatif obligatoire » : retour très positif des clubs et des comités de ski.

## **6 - Les travaux en cours :**

- Une évolution des catégories permettra de mieux coller au système scolaire.
- Une évolution des formats de courses FIS : des réflexions sont menées au niveau de la FIS pour diminuer le nombre de formats. Le but est de gagner en lisibilité et en continuité sportive dans la saison (actuellement rarement plus de 4-5 fois le même format dans 1 hiver).

## **SKI DE FOND D'ETE**

### **1 - Bilan été 2017 :**

- Le Championnat de France d'Arçon : Sportif OK. Très bel événement.
- Le Challenge National Vincent Vittoz de VASSIEUX : Sportif OK, plus confidentiel.

- L'utilisation du parc « Ski Roues Classique » a été positif
- Il est difficile de trouver des organisateurs.
- **Un appel à candidature est lancé pour 2018** : les 25-26 août 2018 pour l'organisation du Championnat de France et les 6-7 octobre 2018 pour l'organisation du Challenge National Vincent Vittoz.

## BUREAU TECHNIQUE NORDIQUE

### Points abordés devant faire l'objet d'une validation par la Commission Règles et Contrôles :

#### BIATHLON

- *Une demande est faite afin de bénéficier d'un budget « formateur » pour les actions menées dans ce domaine (formations de chronométreurs mises en place cette année, formations de tir, formations d'officiels)*
- *Une demande est faite afin d'ajouter la règle suivante dans le règlement FFS des « Courses de Promotion » :*

#### « Spécificité pour le Biathlon

*L'épreuve sera placée sous l'autorité d'un Délégué Technique Biathlon et d'un Chef de Pas de Tir détenteur du diplôme fédéral de Juge de Compétition Biathlon. Ils seront chargés de faire respecter les règles Fédérales (règlement de compétition et sécurité). »*

#### SKI DE FOND

- La mise en place de la certification des professionnels « Chronométreurs FFS »
- La mise en place d'un groupe de réflexion autour de l'homologation des sites.
  - Composition possible : Christian FROSSARD, Anaël HUARD, Gérard DURAND POUDRET, Yvon COLOMBAN et 1 membre du staff national ?
- Evolution de la date de changement des catégories : au 1er juillet ?
- Réflexions sur la date de prise de licence.

Etabli par :

Anaël HUARD (Ski de Fond)  
 Christophe VASSALO (Biathlon)  
 Franck SALVI (Saut et Combiné Nordique)

Vérifié par :

Yvon COLOMBAN

Relevé de décisions du **Bureau Technique National Ski Snowboard** lors des  
Réunions Techniques de la Commission Nationale Règles et Contrôles le  
samedi 11 novembre 2017 à ANNECY

**Intervenants :** François OLIVIER

**Présents :** François OLIVIER, Rémy COURTOIS, Jean Charles VIGREUX

**Absents excusés :** Daniel CLET

- A. Informations apportées par le Bureau Technique National : Néant
- B. Points abordés ayant fait l'objet d'une validation par le BTN : Néant
- C. Points abordés devant faire l'objet d'investigations complémentaires :  
Règlement KIDS National Tour  
Règlement Championnats de France KIDS
- D. Points abordés devant faire l'objet d'une validation par la Commission Règles  
et Contrôles : Néant
- E. Points non abordés : Néant

Etabli par : François OLIVIER

## BREVET DE CHRONOMETREUR

### FORMATION et VALIDATION *(Document à l'usage des référents « Chronométrage »)*

#### Préambule :

Les règles actuelles qui découlent de la réforme des brevets de 2008, stipulent que « pour obtenir la validation de son brevet, le candidat Chronométrateur doit être titulaire (préalablement ou à postériori) du brevet de **JC** (Juge de compétition) de sa discipline de prédilection ».

Rappelons que le Brevet de Chronométrateur s'entend **brevet de base** donc multi disciplines (à défaut de formations spécifiques) et qu'il est uniquement délivré par des référents multi régionaux reconnus **EXPERTS**.

L'actualisation du fichier des Juges est rendue très difficile par le fait que **la formation de JC** comprend à la fois une partie théorique en salle et deux missions pratiques sur le terrain permettant de valider les acquis, **dispensée** par des formateurs bien souvent différents. Il nous semble donc judicieux d'associer la formation du Chronométrateur à **celle théorique et généraliste de JC** ; bon nombre de nos Chronométrateurs n'ont d'ailleurs pas pour vocation à tenir des postes de Juges tels que définis par le titre.

- 1 **La formation** au brevet de Chronométrateur **devra comprendre 2 modules** distincts pouvant être échelonnés dans le temps :
  - ⇒ Un **module 1** portant sur la connaissance du système fédéral et la gestion globale des activités. La présentation de ce module – **qui ne se substitue pas au Tronc Commun Fédéral** - doit permettre à tout licencié se destinant à la mission de Chronométrateur d'aborder en parfaite connaissance l'environnement (activité) dans lequel il va évoluer.

Le suivi de ce Module 1 sera inscrit sur le carnet de stage « **Module 1 Chronométrateur** ».

L'inscription d'un Chronométrateur au fichier des Juges (après validation) impliquera de fait la participation à ce module.

Pour ceux qui le souhaiteraient, le Brevet de JC en Ski Alpin, Ski de Fond ou Biathlon pourra être délivré à la suite de la formation technique et à la tenue de postes propres à chaque activité.

- ⇒ Un **module 2** relatif à la connaissance, l'installation des systèmes de chronométrage et leur manipulation, la prise de temps et leur mise en forme **tel que fait actuellement**.
- 2 **La validation** du brevet de Chronométrateur **reste basée** sur une épreuve pratique organisée en salle ou sur le terrain.
- 3 **Une spécialisation** au traitement des épreuves nordiques **restera accessible** ensuite à ceux qui le souhaiteront.

## Module 1

### Généralités communes à l'ensemble des activités

#### 1. Connaître la FFS

- Le **Tronc Commun Fédéral**.
- Les différentes formules d'adhésion à la FFS
- La compétition
  - Les circuits intégrant la pratique*
  - Le corps arbitral (différents brevets)*
  - Le CODEX (architecture et manipulation)*
  - Types de produits FFS requis selon le degré d'organisation*

#### 2. Connaître le site [ffs.fr](http://ffs.fr)

- Les activités
- Les disciplines
  - Les techniques*
  - Les distances*
- Les calendriers
  - Les catégories et leurs regroupements*
- L'affichage des résultats
  - Les homologations*
- Les pistes, sites et tremplins
- Le fichier des coureurs et les listes de points
- Les règles types d'organisation

#### 3. Approche globale des logiciels de gestion de courses et des technologies nouvelles.

Il convient de réserver un minimum de 3h00 pour cette présentation qui sera suivie d'un Quizz de 30 questions. Ce questionnaire portera sur les éléments abordés dans la présentation.

Ce module n'a pas vocation à être présenté par les référents Chrono qui doivent conserver leur rôle d'Expert en la matière. Un président de BTR – poste qui à priori rassemble les connaissances voulues – semble, par contre, répondre au profil.

**Situation transitoire** : Les Chronométrateurs titulaires d'un Brevet de Juge de Compétition ne sont pas concernés mais ce module leur sera présenté à l'occasion de leur prochain recyclage tout comme il le sera aux Chronométrateurs non encore non titulaires d'un Brevet de Juge.